

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020 (19H00)

Présidente : Madame BERTRAND Catherine, Maire

Présents : Messieurs BURTEAU Gilles - MALDEREZ Alain – Madame VIARD Marie-Laure - Messieurs MOREAU Didier - DUVERGER Mathieu - FERLAY Thierry - Mesdames BARBIER Chantal – GEOFFROY Amandine – MENDEZ Manu - BAILLY Monique – Monsieur BROSELIN Eric

Excusés : Messieurs COLLIN Thomas – DENIBOIRE Julien - Madame DESBAS Cathy

Monsieur MALDEREZ Alain est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 10 juillet 2020.

- DESIGNATION REPRESENTANTS A LA CLECT DE LA COM COM CLUNISOIS :

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal désigne les 2 représentants de la commune à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées :

- Titulaire : Mme BERTRAND Catherine

- Suppléant : M. MALDEREZ Alain

Madame le Maire rappelle que la mission de la CLECT est de procéder à l'évaluation des charges transférées entre l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité professionnelle unique et les communes qui le composent, consécutivement aux transferts de compétences opérés entre les communes et l'EPCI. A ce titre, la CLECT doit élaborer et adopter un rapport qui présente l'évaluation des charges transférées et constitue la référence pour déterminer le montant de l'attribution de compensation (AC) qui sera versée par l'EPCI aux communes. Le versement des attributions de compensation constitue une dépense obligatoire pour la communauté de communes.

- FORETS : AFFOUAGE – DESTINATION COUPES DE BOIS :

- INSCRIPTION COUPES DE BOIS POUR 2021 :

Sur les conseils de l'ONF, le Conseil Municipal demande l'inscription à l'état d'assiette pour l'exercice 2021 des coupes de bois :

- N° 17 (partie sur 15 ares) du bois de Chassagne : coupe d'emprise de la bordure du pré de M. Delorme

- N° 34 et 35 (1^{ère} éclaircie de chênes) du bois des Meaux : vente en bloc et sur pied par les soins de l'ONF

- N° 22 du bois de la Fas (suite à la tempête de décembre 2019).

- AFFOUAGES HIVER 2020/2021 :

- Parcelle 21 du bois de la Fas, en affouage pour les habitants de la commune : 50 € le lot, la quantité de bois étant supérieure à celle habituellement délivrée aux affouagistes.

- Parcelles 21 (initialement prévue à la vente en bloc et sur pied mais invendue en avril 2020) et 22 (arbres tombés suite à la tempête de décembre 2019) du bois de la Fas : bois de chauffage sur pied au prix de 4 € le stère ; cette exploitation est ouverte aux personnes extérieures à la commune.

Dans les 2 cas, l'inscription se fait en mairie jusqu'au 31 octobre 2020 ; une attestation d'assurance doit être obligatoirement fournie.

Les garants sont Messieurs Gilles Burteau, Pierre Gressard, et Pascal Vankenhove.

L'exploitation de ces 2 parcelles permettra ensuite d'entreprendre les travaux d'aménagement qui pourront être subventionnés.

- RAPPORT ANNUEL 2019 ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Gilles BURTEAU, Adjoint, présente le rapport sur le prix et la qualité du service public communal d'assainissement collectif de l'année 2019. Le Conseil Municipal adopte ce rapport tenu à disposition des usagers en mairie et disponible sur le site internet de la commune.

- AVENANT A LA CONVENTION ATD DE CONSEIL EN ECONOMIE PARTAGE :

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer l'avenant à la convention d'adhésion au dispositif d'accompagnement, signée en 2012 avec l'ATD, relative à l'efficacité énergétique du patrimoine bâti (Conseil en économie partagée). Dans ce cadre, l'ATD réalise les diagnostics énergétiques.

La commune adhère également au groupement d'achat d'énergies (électricité) avec le SYDESL.

L'avenant prévoit que la commune donne mandat à ses fournisseurs d'énergie pour la mise à disposition de l'ATD des données de consommations et de dépenses d'énergie de ses bâtiments et éclairage public, pour le traitement de ces données qui pourront être partagés exclusivement avec l'ADEME et le SYDESL.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal désigne 2 Référents énergie pour l'application et le suivi du dispositif: Didier MOREAU et Catherine BERTRAND.

- CHANTIERS ET DOSSIERS EN COURS :

- Voirie : les travaux sont terminés selon le programme défini, la réception est fixée au 22 septembre. Quelques réserves seront émises sur certains points de travaux.
 - Assainissement : les mesures effectuées en mai-juin sont en cours d'étude par le Cabinet SINBIO, maître d'œuvre pour le renouvellement de l'unité de traitement. Une entreprise spécialisée interviendra dans les prochains jours pour essayer de régler les problèmes de tampons d'assainissement.
 - Végétalisation du cimetière : certains travaux prévus dans le devis COMBIER seront réalisés par les employés communaux. Un panneau d'information sur l'aménagement prévu sera installé sur le site.
- Annexes salle polyvalente (ex Grosjean) : les travaux d'aménagement du local et du terrain, qui deviendra un parking pour les utilisateurs, sont en cours par les employés communaux.

- PERSONNEL :

- Le Conseil Municipal décide la création d'un emploi d'attaché territorial pour permettre la nomination de Jocelyne Dupont à compter du 1^{er} novembre 2020 et la suppression de l'emploi de secrétaire de mairie à temps complet - Modification du tableau des effectifs
- Le Conseil est informé de la réintégration de Laurence Gelin le 15 septembre 2020 après une disponibilité de 6 mois.

- MARCHES DE PRODUCTEURS LOCAUX :

L'Adjoint, Gilles Burteau, présente la proposition d'organiser, en plus du marché hebdomadaire du jeudi, 2 marchés de producteurs et artisans d'art locaux en 2021 (juillet et août) en lien avec les associations locales : le projet leur sera présenté lors d'une réunion le 06/10/2020.

- DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES :

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder à des virements de crédits budgétaires pour permettre le remboursement de la caution au locataire du logement de l'école qu'il a quitté fin juillet 2020, à prélever sur les dépenses imprévues en investissement.
Ce logement est toujours vacant.

- **Convention kit Zéro Déchet** : Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer une convention proposée par le SIRTOM pour la mise à disposition de la bibliothèque de livres spécifiques sur la thématique des déchets dans le cadre du projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage ». Cette démarche vise à réduire la production de déchets sur le territoire et redéfinir le déchet pour qu'il devienne une ressource.

- QUESTIONS DIVERSES :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal :

- de la liste des 12 membres composant la CCID (Commission Communale des Impôts Directs), 6 titulaires et 6 suppléants désignés par le DDFIP d'après la liste proposée par le Conseil Municipal ;
- des représentants de la commune (1 titulaire : Alain MALDEREZ et 1 suppléant : Catherine BERTRAND) proposés pour la CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs) de la Communauté de Communes du Clunisois (compétente pour les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels) – Proposition de 40 titulaires et 40 suppléants parmi lesquels le DDFIP retiendra 20 titulaires et 20 suppléants ;
- des membres du Conseil Municipal dans les commissions de la Communauté de Communes du Clunisois ;
- d'un recours au Tribunal Administratif contre la décision de refus d'un permis de construire ;
- des effectifs à la rentrée scolaire : 94 élèves (21 en petite et moyenne section maternelle ; 20 en grande section - CP – et une partie des CE1 ; 26 en CE1 - CE2 et 27 en CM1 – CM2) ;
- de la distribution de 2 masques à chacun des collégiens et lycéens domiciliés à Salornay ;
- de l'installation d'un TBI (Tableau blanc interactif) dans la classe des GS – CP ;
- des dates du prochain recensement de la population, du 20/01 au 21/02/2021 : 2 agents recenseurs seront nécessaires ;
- de la décision prise sur délégation du Conseil Municipal de non préemption suite à la Déclaration d'Intention d'Aliéner N° 13/2020, reçue le 18/08/2020, pour les maisons et les terrains, 2, rue du Château et 5, rue Lucie Aubrac, cadastrés section F N° 348, 349 appartenant à M. DESROCHES Daniel à SIVIGNON (62 000 €).

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au jeudi 05 novembre 2020 à 18H30 et la suivante au mardi 15 décembre 2020 à 18H30.